

LE MOT DU MAIRE



J'en appelle à un peu plus de civisme et de respect des personnes chargées de l'entretien du domaine public.

En effet, les services techniques passent plus de temps à ramasser ordures, meubles, matelas, excréments ... qu'à se consacrer aux travaux de maintenance des bâtiments, de création et entretien des espaces verts, d'aménagement ou réparation de la voirie.

Les services répondent également à de nombreuses plaintes de riverains.

Ce phénomène concerne plus particulièrement le vieux village.

Aussi, si le problème devait perdurer, je proposerais au conseil municipal de réfléchir à la mise en place de la taxe de balayage (Taxe prévue par l'article 1528 du Code Général des Impôts).

Enfin et pour rappel, il est interdit de nourrir les pigeons tant sur le domaine privé que public.

Cette mesure a été prise pour limiter leur prolifération sur conseil des services de l'Etat et suite aux nuisances que provoquent leurs déjections chez certains propriétaires, sur les bâtiments et espaces publics.

Nous comptons sur votre aide pour réduire les tâches qui relèvent de chacun d'entre nous.

Jadis, les anciens se faisaient un honneur de tenir propre leur devant de porte.

Jean Amouroux.

ROUTE BARRÉE

Dans le cadre des travaux de mise en 2x3 voies de l'autoroute A9 par la société CONCRETE SUD OUEST, la route du rond point de la RD900 jusqu'à l'avenue de Nidolères sera barrée le mardi 08 mars 2016 de 10h à 15h.

TOTS JUNTS

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 13 février dernier, l'association TOTS JUNTS a été dissolue faute de renouvellement au Conseil d'Administration et au Bureau. Les fonds restant de l'association ont été versés à la caisse coopérative scolaire de Tresserre.

CIRCULATION

Nous vous rappelons que la vitesse est limitée à 50km/h en agglomération et que le sens de circulation doit être respecté, ainsi que tout autre signalisation: limitation de vitesse, stationnement et sens interdit.

Nous recevons trop de plaintes concernant les excès de vitesse et la mise en danger des piétons.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 15 mars 2016- s'inscrire au plus tard vendredi 11 avant 12h en mairie dernier délai.



PASSAGE DE LA TNT À LA HAUTE DÉFINITION



L'Agence Nationale des Fréquences lance aujourd'hui une campagne d'information grand public pour préparer les Français au passage à la TNT HD le 5 avril 2016.

L'objectif de cette campagne, menée au nom du gouvernement, est d'accompagner au mieux les Français pour leur permettre d'être prêts lors du passage à la TNT HD. Cela implique, pour les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau, de disposer d'un équipement (téléviseur ou adaptateur) compatible HD. Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers, environ 10 % des foyers sont concernés par cette migration. Pour ces foyers, il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril 2016 pour chacun de leurs postes non compatibles (*un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €*), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Pour aider les téléspectateurs et les accompagner, les deux personnages emblématiques du passage au tout numérique de la télévision, Bleu et Rouge, sont de retour dans une version modernisée ! Vous pourrez les retrouver dans les différentes déclinaisons de la campagne : spots télévisés, tutoriels, annonces presse, dispositif sur Internet, radio, brochures, réseaux sociaux...

Tout le monde a un rôle à jouer pendant cette campagne : passer et faire passer à la TNT HD. Notamment, les plus jeunes sont encouragés à aider leur famille pour vérifier leur téléviseur et s'équiper le cas échéant.

VIE ASSOCIATIVE



Cinemaginaire

« Chocolat »

Samedi 5 mars 2016
20h30 à la Cave aux Contes
Tarifs: 5 € tarif plein
4 € (-18ans, étudiants,...)

MAX' Conteur

Vendredi 4 mars 2016
20h30 à la Cave aux Contes
« Histoires Rock'n'roll
d'un village où les Sorcières... »

TRADILLUNA

Samedi 19 mars 2016
Cave aux Contes
Musiques et Danses Traditionnelles
17h00 Atelier Danse avec Dans six Mois (gratuit)
19h00 Repas partagé
21h00 Bal Trad' Folk
avec Bal Perdu et le Duo Matta Rouch 6€



THÉÂTRE « Les Révérends »

Vendredi 11 mars 2016
Compagnie le Franc Théâtre
20h30 à la Cave aux Contes
Tarifs 6€

CALÇOTADA

Dimanche 20 mars 2016
11h30 à la Cave aux Contes
Animé par le duo Au petit bonheur
Pensez à réserver au 06.14.57.40.89
Tarifs: 17€ le repas
Adhérents 12€ - 6/12ans 8€ - moins de 6ans gratuit

